

In memoriam : René le Senne

Autor(en): **Brunner, Fernand**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **4 (1954)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IN MEMORIAM

RENÉ LE SENNE

Dans l'Université française, ces dernières années, nul philosophe n'avait un plus grand prestige que René Le Senne et nul ne jouissait, à l'étranger, d'une autorité plus grande. Membre de l'Institut et professeur honoraire à la Sorbonne, il était membre de la Commission consultative de l'enseignement supérieur ; il dirigeait aux Presses Universitaires de France la collection « Logos » et la section de Morale et Valeurs de la Bibliothèque de philosophie contemporaine et, chez Aubier, la « Philosophie de l'Esprit », collection qu'il avait fondée avec son grand ami disparu peu avant lui, Louis Lavelle. Avec cela, il faisait partie du comité de rédaction du Corpus des philosophes français et dirigeait la préparation du Lexique des philosophes, conçu par Lavelle. Ces lourdes tâches ne l'avaient pas empêché d'assumer dernièrement, avec Marie et Claire Lavelle, le travail de publication du second tome du *Traité des Valeurs* de Lavelle.

L'attention qu'il portait à la vie intellectuelle de tous les pays, les voyages qu'il avait faits à l'étranger pour servir la pensée française et la philosophie, et par-dessus tout la dialectique rigoureuse et subtile, la délicatesse et la noblesse d'âme que révélaient ses ouvrages, avaient étendu son action bien au-delà des frontières de la France. En Belgique, l'Université de Louvain se l'était attaché en lui décernant le doctorat honoris causa. En Italie, il était membre associé de deux Académies et il avait trouvé un traducteur en la personne du professeur A. Guzzo. En Espagne et en Hollande, il comptait des collaborateurs et des amis. Dans cette liste qu'il serait facile d'allonger, car l'ouverture d'esprit de Le Senne était universelle, la Suisse tenait une grande place. Lausanne avait eu le privilège de l'entendre sitôt après la guerre, en 1945 ; il était revenu en Suisse pour le congrès de Neuchâtel, en 1949, et tout récemment, en 1953, il avait accepté l'invitation de sociétés académiques de Genève et de Lausanne. Sur le chemin de l'Italie, il traversait souvent la Suisse, non sans s'arrêter chez ceux qu'il honorait de son amitié.

Peut-être est-il permis de dire qu'il retrouvait chez nous quelques-unes des tendances philosophiques qui lui étaient chères : l'intérêt pour les problèmes moraux, le refus d'absorber toute l'attention de l'esprit dans les sciences positives, le spiritualisme, le personalisme, l'association des préoccupations philosophiques et religieuses. Le Senne, dans sa largeur de vue et sa générosité, acceptait toute forme de religion, pourvu qu'elle n'exclue point la réflexion et la prise de conscience libre des valeurs spirituelles.

Ceux qui l'ont connu ne pourront oublier sa parole prestigieuse, son aisance étonnante qui ne se démentait pas, bien au contraire, dans les discussions auxquelles il se prêtait de si bonne grâce. Ils se souviendront avec émotion de cette simplicité d'humeur, enjouée ou grave, de cette absence de souci de soi-même, qui tempérait avec tant d'opportunité une autorité naturelle si puissante. Ils reconnaîtront là l'effet d'une vocation philosophique authentique et profonde. Le Senne n'a jamais eu d'autre intention que de se soumettre lui-même à la pure recherche intérieure du vrai. C'est là sans doute le secret de sa grandeur et de sa force.

La mort de René Le Senne n'est pas seulement un deuil de l'Université française, c'est un deuil de la philosophie européenne, qui atteint la Suisse romande profondément. Notre douleur égale la reconnaissance infinie que nous gardons à ce grand maître.

FERNAND BRUNNER.

René Le Senne est mort le 1^{er} octobre 1954, trois jours après une opération longue et difficile dont la nécessité l'avait surpris en plein travail. Il était né en 1882 à Elbeuf-sur-Seine. Il avait commencé ses études par la licence ès lettres (1902) et la licence ès sciences. Il était entré à l'École normale supérieure en 1903. L'enseignement l'avait conduit ensuite à Chambéry, Marseille et Paris. En 1929, il était professeur de première supérieure à Louis-le-Grand et professeur à l'École normale supérieure de Sèvres. La Sorbonne l'accueille en 1942, à la chaire de psychologie pédagogique, puis de morale. Il est membre de l'Institut en février 1948, professeur honoraire à la Sorbonne en 1952.

La carrière littéraire de René Le Senne avait commencé en 1925 par la traduction préfacée de la *Psychologie des femmes* de G. Heymans et par une *Introduction à la philosophie*, revue et réimprimée en 1939 et 1949. Ses principales étapes sont ensuite les suivantes : *Le devoir* (1930, 2^e éd. 1950), *Le mensonge et le caractère* (1930), *Obstacle et valeur* (1934, 2^e éd. 1946, traduction italienne en 1951), *Traité de morale générale* (1942, 3^e éd. 1949), *Traité de caractérologie* (1949, plusieurs éditions), *La destinée personnelle* (1951).